

Le ministre des Anciens Combattants, a répondu à Jean-Pierre Sueur qui l'avait interrogé sur une inégalité de traitement entre les appelés qui ont combattu en Algérie. En réponse, le ministre a répondu que « *figurera au nombre des sujets à examiner en priorité pour 2014* », l'extension de la « qualité de combattant » aux militaires justifiant d'un séjour de quatre mois en Algérie « *incluant la date du 2 juillet 1962* ».

>> [Lire la question écrite et la réponse](#)